GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Direction Achats et Approvisionnements

6 rue Condorcet
75009 Paris

www.grdf.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

GRDF_AO_159545
Marchés travaux groupés gaz en achat d'ouvrage de construction de réseaux acier + branchements associés et renouvellement de robinets PE et acier sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. [Marché TP ACIER PACA et + ROBINETS PACA] (départements : 04, 05, 06,13, 83, 84)

Avis de marché n°2021/S 118-311231

Le dossier de candidature complété des pièces justificatives
est à renvoyer au format électronique via le portail acheteur SECOIA :
https://externe.secoia.grdf.fr/

Acheteur en charge du dossier :
Anthony SIMON - E-mail : anthony.simon@grdf.fr
GRDF- Direction Achats et Approvisionnements, 6 rue Condorcet - 75009 Paris
Dossier de candidature à remettre au plus tard le 08/07/2021 à 17H00.

Table des matières

A. – PRÉSENTATION GÉNÉRALE

3

A.1. Contexte 3
A.2. Contexte 4
A.3. Objet du présent document 6
A.4. Définitions 6

B. PRÉSENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

6

B.1. Exigences 6
B.2. Critères de sélection 7
C.4.5. Complément de réponse 7

E. ANNEXES

8

E.1. Pouvoir d'engagement 8
E.2. Engagement d'exactitude des réponses 8
E.3. Engagement de confidentialité 9
E.5. Déclaration sur l'honneur 11

A. – Présentation Générale

A.1. Contexte

GRDF

Créé le 31 décembre 2007, Gaz Réseau Distribution France (GRDF), filiale indépendante à 100 % de ENGIE, regroupe l'ensemble des activités de distribution de gaz naturel en France et dessert 11 millions de clients en France. GRDF est au service des fournisseurs, des partenaires de la filière gaz naturel et des collectivités locales.

GRDF est en charge de la gestion du réseau de distribution de gaz naturel qui couvre 190 000 km. GRDF achemine le gaz naturel de l'ensemble des fournisseurs via un réseau qu'il construit, entretient et exploite en veillant à la sécurité de tous.

Dans la continuité de ses obligations de service public, GRDF prend en charge les missions suivantes :

- Acheminer le gaz naturel
- Exploiter et entretenir le réseau
- Développer l'accès au réseau de gaz naturel
- Assurer la gestion du service public

Organisation

Nos Directions

Direction réseaux

Elle a pour mission de développer et de valoriser le réseau de distribution de gaz en assurant la sûreté de son fonctionnement. Ses équipes y travaillent depuis la conception du réseau de demain jusqu'à sa construction dans le respect des coûts et des règles techniques. Enfin, c'est 24h/24 et 7j/7 qu'elle assure l'exploitation et la maintenance de l'outil industriel.

Direction clients territoires

Elle pilote les activités opérationnelles d'acheminement, le développement sur les marchés d'affaires et grand public, l'accueil et les conseils en gaz naturel (AGNRC), territoires et concessions.

Des fonctions centrales :
Direction des achats
Direction technique et industrielle

GRDF compte 6 régions :

Ile-de-France
Nord-Ouest
Centre-Ouest
Est
Sud-Ouest
Sud-Est

Un centre de formation :
Energy Formation

La région DR Sud-Est :

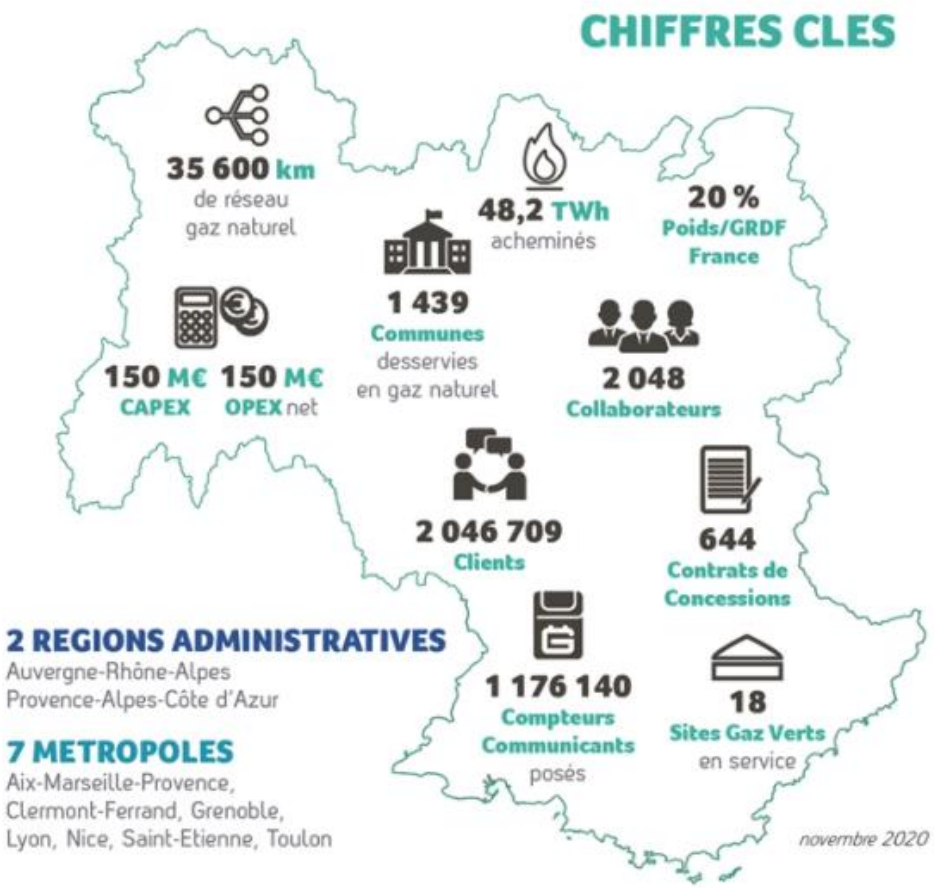

A.2. Contexte

GRDF lance une consultation pour le compte de la Direction Réseaux Sud-Est concernant la mise à disposition :

LOT 1 : marché de travaux en achat d'ouvrage pour la réalisation d'extensions, renouvellements, déplacements de réseaux gaz acier et branchements associés sur la région PACA.

Durée : 48 mois

LOT 2 : marché travaux de travaux en achat d'ouvrage pour création et renouvellement de vannes et purges acier et PE sur réseaux MPC / MPB.

Durée : 24 mois + 2 x 12 mois par reconduction.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les 2 lots comprennent les activités suivantes :

- Maitrise d'œuvre déléguée (Achat d'ouvrage)
- La planification des interventions
- La gestion des ressources matérielles et humaines liées à l'exécution des Prestations
- Etude
- DT/ DICT
- Géo-détection / Géoréférencement
- Utilisation d'outils informatiques GRDF« e-ACCOR, e-OSR, TRAVODOC, e-O2, IBUY, e-SERVAL, certificats matière» pour le suivi et la rémunération des prestations.
- Auto-contrôle photographique des ouvrages construits
- Gestion du matériel SERVAL

+ LOT 1 : TP ACIER PACA

- Travaux de terrassement
- Travaux de pose de canalisations acier exploitées en MPC / MPB / BP et branchements associées
- Soudures acier avec coordination soudage associée
- Travaux de pose de canalisations PE (Pour de faibles longueurs dans le cadre de travaux de construction de réseau acier) et branchements associés
- Création / suppression de branchements optimisés acier
- Travaux de pose d'équipements gaz (coffrets, postes de détente, robinets, …) avec travaux de maçonnerie associée
- Reprise d'installations intérieures avec MHG /MEG
- Essais de résistance et d'étanchéité de réseaux MPC / MPB / BP et branchements
- Séchage des canalisations
- Contrôle radiographique des soudures
- Obturation en charge des réseaux acier dans le cadre de travaux réseaux pour la mise en / hors gaz des ouvrages (suivant demande GRDF),

+ LOT 2 : ROBINETS PACA

- Travaux de terrassement
- Mise en place de robinets et purges acier / PE sur réseaux MPC et MPB
- Soudures acier avec coordination soudage associée
- Essais de résistance et d'étanchéité des ouvrages construits
- Contrôle radiographique des soudures
- Obturation en charge des réseaux pour la mise en / hors gaz

A.3. Objet du présent document

Ce document présente le dossier de candidature dans le cadre d'un avis de marché pour des besoins travaux groupés gaz en achat d'ouvrage de construction de réseaux acier + branchements associés et renouvellement de robinets PE et acier sur le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce dossier de candidature constitue l'étape préliminaire à l'appel d'offres.

La consultation est passée selon une procédure négociée avec mise en concurrence préalable, en application avec l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et au décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018.
La procédure se déroulera en deux phases :

- Phase 1 : sélection des candidatures.
- Phase 2 : choix de l'offre la mieux-disante appréciée au regard des critères de choix définis au règlement de la consultation. Les soumissionnaires sélectionnés à l'issue de la phase 1 seront invités à remettre une offre technique et économique après l'envoi des documents de la consultation précisant les exigences techniques de GRDF.

Le présent dossier de candidature correspond à la phase 1 et a pour objet de sélectionner les soumissionnaires qui seront invités à participer à la phase 2 de la procédure et à présenter une offre.

A.4. Définitions

L'entité adjudicatrice : GRDF

Le soumissionnaire / Le candidat : Toute entreprise individuelle ou groupement d'entreprises, qui entend soumettre une réponse au questionnaire de ce dossier de candidature.

B. Présentation du dossier de candidature

B.1. Exigences

L'ensemble des réponses apportées dans le dossier de candidature doit concerner l'entité susceptible de participer à la consultation.

Auquel cas l'entité souhaiterait candidater sous forme de groupement, le présent dossier de candidature doit être complété par chacun des membres du groupement : chaque membre du groupement doit renseigner chacune des rubriques et fournir l'ensemble des documents demandés.

Le dossier de candidature remis par le candidat devra comporter les documents suivants :

1) **Le questionnaire « documents légaux et administratifs » complété,**
2) **Le questionnaire « situation économique et financière » complété,**
3) **Le questionnaire « capacité technique et professionnel » complété,**
4) **Le questionnaire pré-requis technique complété.**

Les documents sont à remettre dans portail SECOIA https://externe.secoia.grdf.fr/ dans les champs dédiés aux réponses.

Points d'attention :

les candidats sont informés que :

- L'ensemble des réponses doivent être apportées dans le présent Dossier de candidature et respecter le formalisme énoncé dans le présent Dossier de candidature. Seules les candidatures respectant le format imposé seront examinées, les autres seront déclarées irrecevables et par conséquent rejetées.

- Les candidatures doivent être remises avant la date mentionné dans SECOIA. Les Dossiers de candidature remis en retard seront déclarés irrecevables et par conséquent rejetés.

- GRDF attend des candidats qu'ils remettent un Dossier de candidature complet avec l'ensemble des renseignements et documents justificatifs demandés. Si une question est sans objet, le candidat doit indiquer N/A devant la rubrique. Toute réponse incomplète pourra conduire au rejet de la candidature du candidat.

- GRDF se réserve le droit de vérifier l'ensemble des informations transmises sur le Dossier de candidature tant auprès des administrations qu'auprès des sociétés citées.

- Ces informations sont considérées comme confidentielles par GRDF qui à ce titre s'engage à ne pas les divulguer et à limiter leur diffusion aux seules personnes concernées.

- Ils ne peuvent candidater à la fois en tant que membre d'un groupement momentané d'entreprise et à la fois de manière individuelle.

B.2. Critères de sélection

Conformément au nombre indiqué au **Point A** du présent dossier de candidature, les meilleures candidatures de la consultation seront retenues suite à un classement établi selon les critères pondérés suivants:

1- Les capacités économiques et financières, à développer en Point D du présent dossier de demande de participation. Pondération 20%

2- Les capacités techniques et professionnelles, à compléter au Point E du présent dossier de demande de participation. Pondération 80%

3- Pré-requis technique : Eliminatoire

C.4.5. Complément de réponse

Le candidat est libre de proposer, dans un document annexe au présent dossier de candidature, tout commentaire, documentation, fiche descriptive, pouvant amener une information complémentaire sur son activité, son savoir-faire, ses références, ainsi que sur son organisation et ses pratiques pour la gestion et l'évolution de ses produits et services et ses partenariats.

E. Annexes

E.1. Pouvoir d'engagement

Joindre un pouvoir de la personne habilitée à engager la société

Validation des Informations du Présent Questionnaire Par :

NOM- PRENOM : _____

EN QUALITE DE : _____

FAIT A : _____ LE : ____/_____/_____

Signature : Cachet société :

E.2. Engagement d'exactitude des réponses

Je soussigné(e), _____ agissant en qualité de _____ de la Société _____ dont le siège social est à _____ inscrit au registre du commerce de _____ sous le numéro _____, garantit l'exactitude des réponses portées sur le présent dossier de participation.

Tout changement dans la nature des réponses intervenant au cours de cette affaire devra être formellement notifié à GRDF.

Cachet de la société
A : _____
Le : _____/_____/_____

Signature

E.3. Engagement de confidentialité

Nom de la Société / Groupement : _____
Ayant son siège social à :_____
Représentée par : _____
En qualité de : _____
Dûment habilité(e) aux fins des présentes,
Ci-après désignée par : la « SOCIETE »,

Dans le cadre et pour les besoins du dossier **« GRDF_AO_159545 Marchés travaux groupés gaz en achat d'ouvrage de construction de réseaux acier + branchements associés et renouvellement de robinets PE et acier sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. [Marché TP ACIER PACA et + ROBINETS PACA] (départements : 04, 05, 06,13, 83, 84) »** mené pour la Direction Réseaux Sud-Est de GRDF (ci-après le DOSSIER), la SOCIETE a accès à des informations confidentielles appartenant à GRDF et/ou concernant le DOSSIER. A ce titre, la SOCIETE s'engage à respecter les clauses suivantes du présent accord de confidentialité.

1. La SOCIETE s'engage à prendre toutes dispositions pour garder le secret sur toutes les informations contenues dans les Eléments transmis et toutes autres informations transmises au cours de la Consultation (ci-après « les Informations »), à ne pas divulguer et à ne pas utiliser pour elle-même et/ou pour le compte de tiers, à une fin quelconque et de quelque manière que ce soit, ces Informations, sans l'accord préalable écrit de GRDF.
2. La SOCIETE s'engage à ne pas faire état auprès de tiers de ses contacts avec GRDF concernant le sujet décrit dans les Informations sans autorisation préalable écrite de GRDF.
3. La SOCIETE s'engage à prendre toutes dispositions pour garder le secret sur toutes les Informations que GRDF lui communiquera oralement au cours de leurs échanges relatifs à la Consultation.
4. Les dispositions ci-dessus seront également applicables aux données et informations (écrites ou non) auxquelles la SOCIETE pourrait avoir accès à l'occasion de visites qu'elle pourrait effectuer dans des locaux de GRDF, où des informations sont à l'étude ou exploitées.
5. La SOCIETE s'engage à ce que les Informations ne soient transmises qu'aux seuls membres de son personnel (quel que soit le contrat les liant avec la SOCIETE) ayant à en connaître, et ne soient utilisées par ces derniers que dans le cadre de la Consultation.
6. Dans le cas où la SOCIETE aurait besoin de faire appel à un tiers pour l'établissement de sa proposition ou en qualité de partenaire (sous-traitant / co-traitant) dans la remise de son offre, elle pourra lui communiquer une partie des Informations, sous réserve :
    a. D'obtenir dudit tiers un engagement de confidentialité, de non exploitation industrielle et commerciale et de non revendication conforme au présent Engagement ;
    b. De faire parvenir à GRDF, en préalable à toute divulgation, une copie de l'engagement mentionné à l'alinéa a) ci-dessus.
7. En tout état de cause, la SOCIETE se porte fort du respect par les personnes physiques ou morales visées aux paragraphes (5) et (6) ci-dessus du respect par ces dernières des dispositions du présent Engagement.
8. Aucune des présentes dispositions ne peut être interprétée comme accordant à la SOCIETE un droit de propriété ou un privilège quelconque sur l'utilisation des Informations ; tous usages de celles-ci devront donc être subordonnés à la signature préalable d'un accord spécifique entre GRDF et la SOCIETE.

9. La SOCIETE s'engage à restituer à GRDF ou à détruire les Informations dans les huit (8) jours à compter de la demande de restitution GRDF ou à compter de la cessation de l'Engagement et à n'en garder aucune copie (et certifier par écrit avoir procédé à la destruction).
10. Les obligations au titre du présent Engagement ne s'appliquent cependant pas aux Informations pour lesquelles la SOCIETE pourra démontrer :
    - Qu'elles faisaient déjà partie du domaine public,
    - Qu'elles lui appartenaient en propre avant communication,
    - Qu'elles lui ont été communiquées par un tiers sans restriction quant à leur divulgation, ce tiers ne les tenant pas directement ou indirectement de GRDF.
11. La signature, l'existence et l'exécution du présent Engagement seront tenues confidentielles par la SOCIETE.
12. Les obligations nées du présent Engagement restent en vigueur pour une durée de 3 ans à compter de sa signature.
13. La SOCIETE s'efforcera de régler à l'amiable avec GRDF les litiges ou différends qui pourraient résulter du présent Engagement. A défaut, ils seront portés devant le Tribunal de Grande Instance de PARIS. Le droit français est applicable au présent Engagement.

Fait en un exemplaire original,
Pour la SOCIETE (Nom du représentant habilité)
Fait à :
Le : ____ / ____ / _____ (signature)

E.5. Déclaration sur l'honneur

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- N'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

- Qu'il est en règle au regard des articles l.5212-1 et L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapes

Fait en un exemplaire,
Pour la SOCIETE :
A :
Le :
Signature :